

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MENET Clément, Maire.

PRESENTS : M. MENET Clément, Mme BOSOM Monique, M. BULHET Dominique, Mme CHARTRAIN Denise, Mme BAJON Danièle, M. VERGES Jean-Pierre, Mme CARRERE Corinne, Mme SKRZYNSKI Arlette, Mme GUILLARD Christine, Mme PERES Emeline, Mme BUILLES Sandrine, Mme NOGUERE Danièle, M. FRULIN Philippe, M. DUHAMEL Philippe, M. JUNCA Laurent, Mme ABAIR Nathalie, M. MICHELON Yves, Mme JACQUIER Carine, M. CANCEL Patrice.

PROCURATIONS : M. ABADIE Jean a donné procuration à M. BULHET Dominique, M. LEGODEC Yannick a donné procuration à Mme BOSOM Monique, M. SARRAZIN Didier a donné procuration à M. VERGES Jean-Pierre, Mme BAUDUIN Sophie a donné procuration à Mme BAJON Danielle, M. FARAUD Cédric a donné procuration à Mme CARRERE Corinne, Mme CARDOUAT Sidonie a donné procuration à M. MENET Clément, Mme BENSOUNNA Myriam a donné procuration à Mme CHARTRAIN Denise, M. PAUL Pascal a donné procuration à Mme ABAIR Nathalie.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CHARTRAIN Denise

N°202511-87 - OBJET : OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT DANS L'ATTENTE DU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal ;

Entendu l'exposé du rapporteur ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'en situation d'absence de vote du Budget Primitif 2026, il n'est permis à l'Ordonnateur d'engager, de liquider et mandater les dépenses d'investissement, que dans la mesure où il bénéficie d'une autorisation explicite préalable du Conseil Municipal ;

Vu la délibération n° 202503-20 du Conseil Municipal du 31 mars 2025 approuvant le vote du budget 2025 ;

Vu les décisions modificatives 2025 ;

Vu l'avis favorable à l'unanimité du Bureau Municipal en date du 17 novembre 2025 ;

Vu l'avis favorable à la majorité de la commission Finances en date du 20 novembre 2025 ;

Le Conseil Municipal :

Article 1 : Autorise M. le Maire dans l'attente du vote du Budget Primitif 2026 à engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du Budget de l'exercice 2025.

Article 2 : Précise comme suit les montants et l'affectation des crédits concernés par cette autorisation :

	OPERATION	CREDITS 2025	25%	PROPOSITIONS AFFECTATIONS
110	Travaux bâtiments communaux	30 776,62	12 944,16	50 000,00
113	Eglise/Orgue	0,00	0,00	
124	Travaux inondation	12 500,00	3 125,00	20 000,00
125	Bâtiments et équipements sportifs	80 000,00	16 250,00	30 000,00
126	Site Herray - Trinquet	-638 699,72	-159 674,93	
145	Voiries	40 000,00	10 000,00	50 000,00
170	Eclairage public	100 000,00	25 000,00	15 000,00
175	Travaux forestiers	12 000,00	3 000,00	3 000,00
180	Acquisitions immobilières	191 000,00	47 750,00	40 000,00
190	Travaux cimetière	22 300,00	5 575,00	

204	Opération façades / OPAH	2 000,00	1 000,00	1 000,00
220	Matériels et équipements	65 000,00	16 250,00	10 000,00
231	Informatique	10 500,00	2 625,00	2 000,00
4581	Travaux bâtiments scolaires	115 390,00	28 847,50	
600	Parc Naturel Urbain	104 000,00	26 000,00	
700	Vidéoprotection	30 000,00	0,00	30 000,00
800	Cœur de ville	705 972,78	181 493,20	
930	Stationnement intelligent	125 000,00	31 250,00	
Total		1 007 739,68	251 934,92	251 000,00

Accusé de réception en préfecture
065-216934980-202511-DEL202511-87-DE
Date de télétransmission : 25/11/2025
Date de réception en préfecture : 25/11/2025

M. le Maire met aux voix ce point. Il est adopté par 19 voix pour, 4 voix contre et 4 abstentions.

A signé le Secrétaire de séance
présent,
Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire,
Clément MENET

DELIBERATION RENDU EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 25/11/2025
Publiée ou notifiée le 27/11/2025
P. Le Maire, par délégation
La Directrice Générale des Services,
Manon PRAGNERE

